

COTTE contre projections produits chimiques liquides



Code: **690 051 (Bugatti)**
690 052 (Marine)
690 053 (Blanc)
690 055 (Gris)

FT Cotte - Mise à Jour SR 10-2012

DESCRIPTION

- Cotte à bretelles contre les petites projections de produits chimiques liquides.
- Bretelles amovibles.
- 2 poches basses maintenues fermées par rabat auto-agrippant.
- 1 poche plaquée sur la bavette, maintenue fermée par rabat auto-agrippant.
- 1 poche revolver maintenue fermée par rabat auto-agrippant.
- 1 poche mètre.
- Braguette boutons classiques.

TAILLE

- 36 à 62

TISSUS

- Toile 100% polyester de 290g/m2 traitée déperlant.
- Toile 99% polyester, 1% fibre antistatiques de 290 g/m2, traitée déperlant.

UTILISATION

Cette cotte doit être obligatoirement portée avec la veste dédiée afin de former un ensemble indissociable. Cet ensemble (cotte + veste) protégera le corps du porteur conformément au domaine d'application de la norme NF EN 13034 +A1: 2009.

En cas de projections importantes de liquides chimiques sur les vêtements, il convient que le porteur retire immédiatement les articles d'habillement et s'assure que les liquides chimiques ne sont pas entrés en contact avec la peau. L'ensemble (cotte + veste) doit ensuite être nettoyé ou mis hors service.

DESCRIPTION DU DOMAINE D'APPLICATION DE L'EPI

- Ensemble indissociable (cotte + veste) offrant une protection contre les éclaboussures accidentelles de produits chimiques liquides (protection de type 6).

NORMALISATION CE

- Cette cotte (associée à la veste dédiée) correspond aux spécificités des normes suivantes :



EN 340 (exigences générales)
 NF EN 13034 : + A1 :2009 Type 6
 Attestation d'examen de type :
 Ensemble veste + cotte :
 0072.021.162.07.12.0065.EX01.07.12

ENTRETIEN - STOCKAGE

- Il convient d'examiner régulièrement le vêtement, surtout après le nettoyage.
- Aucune réparation ne doit être réalisée .
- Pour la réimperméabilisation après lavage ménager à 60°C, contacter le fabricant pour plus d'informations concernant la procédure à suivre.
- Lavage et séchage ménagers revendus.

